Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government Services Canada/Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scotia B3J 1T3

Bid Fax: (902) 496-5016

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

Proposal To: Public Works and Government Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Proposition aux: Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Atlantic Region Acquisitions/Région de l'Atlantique Acquisitions 1713 Bedford Row Halifax, N.S./Halifax, (N.É.) Halifax Nova Scot B3J 1T3

Title - Sujet			
Industrial Furniture			
Solicitation No N° de l'invita	tion	Date	
W7707-196544/A		2019-07	'-14
Client Reference No N° de re W7707-19-6544	éférence du client	•	
GETS Reference No N° de ré PW-\$HAL-200-10745	éférence de SEAG		
File No N° de dossier	CCC No./N° CCC - FMS	No./N° \	/ME
HAL-8-81289 (200)			
Solicitation Closes	L'invitation pre	nd fin	Time Zone Fuseau horaire
at - à 02:00 PM on - le 2019-08-26			Atlantic Daylight Saving Time ADT
	: V Other-Autre:	1	
Address Enquiries to: - Adress Martin, Lisa	ser toutes questions a:		uyer Id - Id de l'acheteur
Telephone No N° de télépho	ne		N° de FAX
(506) 531-5218 ()		(902) 49	96-5016
Destination - of Goods, Service Destination - des biens, service DEPARTMENT OF NATIONA P.O.BOX 1012 DARTMOUTH NOVA SCOTIA B2Y3Z7 Canada	es et construction:		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée			
See Herein				
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/c	le l'entrepreneur			
Telephone No N° de téléphone Facsimile No N° de télécopieur				
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)				
Signature	Date			



File No. - N° du dossier HAL-8-81289

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1	L – RENSEIGNEMENTS GENERAUX	2
1.1 1.2 1.3 1.4	BESOIN. COMPTE RENDU ACCORDS COMMERCIAUX SERVICE CONNEXION POSTEL	2 2
PARTIE 2	2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 2.2 2.3 2.4	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS — EN PÉRIODE DE SOUMISSION. LOIS APPLICABLES - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.	3 3
3.1	Instructions pour la préparation des soumissions	
PARTIE 4	I – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	
4.1 4.2	Procédures d'évaluation	6
PARTIE 5	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	7
5.1 5.2	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	
PARTIE 6	5 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	9
6.1 6.2 6.3 6.4 6.5 6.6 6.7 6.8 6.9 6.10 6.11 6.12	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ. BESOIN. CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES. DURÉE DU CONTRAT RESPONSABLES. PAIEMENT INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES LOIS APPLICABLES. ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS CLAUSES DU GUIDE DES CCUA. INSTRUCTIONS D'EXPÉDITION - LIVRAISON À DESTINATION	99101111
ANNEXE	A - BESOIN	12
ANNEXE	B – BASE DE PAIEMENT	13
ANNEXE	C – CRITÈRES D'ÉVALUATION	15
ANNEXE	« D » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS	27
ANNEXE	« E »	28

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin.

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Accords commerciaux

Ce besoin est assujetti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP–OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne (AECG) et de l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

1.4 Service Connexion postel

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HAL-8-81289

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL200

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document <u>2003</u> (2019/03/04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
B3000T	Produits équivalents	2006/06/16
C9000T	Prix	2010/08/16

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiqués à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

TPSGC Acquisitions, Réception des soumissions Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 1713 Bedford Row Halifax, (N.É.)
B3J 1T3

Courriel: TPSGC.RAReceptionSoumissionsNE-ARBidReceivingNS.PWGSC@tpsgc-pwgsc.gc.ca
Aucune soumission ou offre transmise directement à cette adresse de courriel ne sera acceptée.
Le présent courriel vise simplement à ouvrir une conversation Connexion postel, conformément aux instructions uniformisées.

Télécopieur: (902) 496-5016

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 7 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur **au Nouvelle-Écosse**, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A N° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289 ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

• Si le soumissionnaire choisit d'envoyer sa soumission par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique Section II : Soumission financière

Section III: Attestations

• Si le soumissionnaire choisit de transmettre sa soumission sur papier, le Canada demande que la soumission soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I: Soumission technique (2 exemplaires papier) Section II: Soumission financière (1 exemplaire papier)

Section III: Attestations (1 exemplaire papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique sur le media et de l'exemplaire papier, le libellé de l'exemplaire papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

 Si le soumissionnaire fournit simultanément plusieurs copies de sa soumission à l'aide de méthodes de livraison acceptable, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Section I: Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation

Section III: Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289 Id de l'acheteur - Buyer ID $\frac{1}{100} + \frac{1}{100} = \frac{1}{100} =$

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Critères techniques obligatoires tel que précisé dans l'annexe « C »

4.1.2 Évaluation financière

Clause du Guide des CCUA A0220T (2014/06/26) Évaluation du prix - soumission

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

Clause du *Guide des CCUA* <u>A0031T</u> (2010/08/16), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires

 N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html)</u>, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

N° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A

N° de réf. du client - Client Ref. No.

W7707-196544

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier

HAL-8-81289

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL200

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 **Besoin**

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditionsuniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2018/06/21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 4 octobre 2019.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom: Lisa Martin

Titre: Spécialiste Approvisionnements

> Services publics et Approvisionnement Canada Direction générale des approvisionnements

1045, rue Main, 4ième étage Adresse:

Moncton, N.-B.

E1C 1H1

Téléphone: (506) 962-5328 Télécopieur : (506) 851-6759

Courriel: lisa.m.martin@pwgsc-tpsgc.gc.ca

6.5.2 Responsable technique

Le responsable technique pour le contrat est: Sera détaillé dans tout contrat résultant des présentes

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544

N° de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID HAL200 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier N° CCC / CCC No./ N° VME - FM HAL-8-81289

Le responsable technique représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le responsable technique; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. Ces changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification au contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3	Représentant de l'entrepreneur (soumissionnaire veuillez compléter)
Nom :	
Téléph	one :
Téléco	pieur :
Courrie	el:
6.6	Paiement
6.6.1	Base de paiement - prix de lot(s) ferme(s)
sera pa	lition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur ayé un (des) prix de lot ferme(s) précisé(s) dans l'annexe B, selon un montant total de\$. bits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.
interpre	nada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou étation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces étations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux
6.6.2	Limite de prix
Clause	du <i>Guide des CCUA</i> <u>C6000C</u> (2017/08/17), Limite de prix
6.6.3	Paiement unique
Clause	du Guide des CCUA H1000C (2008/05/12), Paiement unique
6.6.4	Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement);
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

 L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures» des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés. N° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A N° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HAL-8-81289

Id de l'acheteur - Buyer ID HAL200

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

2. Les factures doivent être distribuées comme suit:

> a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

Attestations et renseignements supplémentaires 6.8

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Nouvelle-Écosse et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- les conditions générales 2010A (2018/06/21), Conditions générales biens (complexité b) moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B. Base de Paiement
- la soumission de l'entrepreneur en date du _____ e)

6.11 Clauses du Guide des CCUA

Référence de CCUA	Section	Date
B1501C	Appareillage électrique	2018/06/21
B6800C	Liste du matériel et des matériaux non consommables	2007/11/30
B7500C	Marchandises excédentaires	2006/06/16
G1005C	Assurances - aucune exigence particulière	2016/01/28

6.12 Instructions d'expédition - livraison à destination

Les biens doivent être expédiés au point de destination précisé dans le contrat et livrés :

rendu droits acquittés (DDP) (Recherche et développement pour la défense Canada, Dartmouth (Nouvelle-Écosse) selon les Incoterms 2000 pour les expéditions en provenance d'un entrepreneur commercial.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE A - BESOIN

Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC) a besoin de l'achat et de la livraison d'ameublement et d'accessoires industriels à son Centre de recherche de l'Atlantique à Dartmouth (Nouvelle-Écosse).

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

HAL-8-81289

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE B - BASE DE PAIEMENT

Remarque : Les soumissionnaires doivent remplir le tableau de prix ci-dessous. Une soumission incomplète (sur le plan financier ou technique) sera jugée non conforme et sera mise de côté définitivement.

Les prix doivent être en dollars canadiens (\$CAN) et comprendre la livraison et tous les frais applicables.

LE CANADA ACCEPTERA DES PRODUITS ÉQUIVALENTS POUR TOUS LES ARTICLES.

Art.	Numéro de pièce	Unité de distr.	Description	Qté	Prix	Prix calculé
1		Chaque	Étagère de laboratoire standard (v1)	7		
2		Chaque	Étagère de laboratoire standard (v2)	6		
3		Chaque	Étagère coulissante (v1)	2		
4		Chaque	Étagère coulissante (v2)	2		
5		Chaque	Tablette supplémentaire	4		
6		Chaque	Armoire à réduction du bruit (v1)	4		
7		Chaque	Armoire à réduction du bruit (v2)	2		
8		Chaque	Panneau d'isolement	6		
9		Chaque	Armoire à compartiments de rangement	3		
10		Chaque	Armoire de rangement	4		
11		Chaque	Établi réglable (v1)	2		
12		Chaque	Établi réglable (v2)	1		
13		Chaque	Établi réglable (v3)	5		
14		Chaque	Établi fixe (v1)	4		
15		Chaque	Établi fixe (v2)	4		
16		Chaque	Alimentation électrique	6		
17		Chaque	Rail de montage	6		
18		Chaque	Support de poubelle (v1)	1		
19		Chaque	Support de poubelle (v2)	1		
20		Chaque	Bracelet antistatique	4		
21		Chaque	Trousse de mise à la masse	4		
22		Chaque	Montants	2		
23		Chaque	Plafonnier	2		

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID HAL200 N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier HAL-8-81289

N° CCC / CCC NO./ N° VIME - FMS

Art.	Numéro de pièce	Unité de distr.	Description	Qté	Prix	Prix calculé
24		Chaque	Tablette en porte-à-faux	1		
25		Chaque	Tablette en porte-à-faux	1		
26		Chaque	Tablette surélevée	4		
27		Chaque	Cadre de plafonnier	1		
28		Chaque	Roulettes (paquet de 4)	5		
29		Chaque	Établi dans une boîte	4		
30		Chaque	Tabouret de travail (v1)	8		
31		Chaque	Tabouret de travail (v2)	2		
32		Chaque	Chaise de travail (v1)	21		
33		Chaque	Chaise de travail (v2)	20		
				;	Sous-total	
				Ta	axe (15 %)	
					Total	

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289 ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE C - CRITÈRES D'ÉVALUATION

EXIGENCES OBLIGATOIRES:

Les soumissions DOIVENT respecter les exigences obligatoires spécifiées ci-dessous. Afin de démontrer que toutes les exigences des spécifications techniques sont respectées, les soumissionnaires DOIVENT présenter des spécifications et/ou des documents descriptifs complets de l'équipement proposé.

Toute proposition qui ne répond pas aux exigences obligatoires sera jugée non recevable. Chacune des exigences doit être traitée séparément.

Remarque : Les soumissionnaires doivent fournir des articles du FEO ou des produits équivalents conformément à la clause B3000T du guide des CCUA (2006-06-16).

Lorsqu'ils offrent des produits équivalents, les soumissionnaires doivent démontrer pleinement comment la forme, l'adéquation et la fonction des produits suggérés sont pleinement interchangeables avec l'article spécifié.

L'évaluation sera fondée uniquement sur l'information fournie avec la soumission. Les références à des sites Internet ou de l'information non incluse ne seront pas évaluées.

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non	Marque équivalente proposée**
		Étagère de laboratoire standard (v1)		
		Description : réglable, capacité de 1775 lb (4 tablettes)		
1		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 72 po / 42 po / 18 po		
		Couleur : bleu pâle		
		FEO : Pucel		
		Numéro de pièce : DR-1842		

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non	Marque équivalente proposée**
		Étagère de laboratoire standard (v2)		
		Description : réglable, capacité de 1775 lb (4 tablettes)		
2		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 72 po / 48 po / 24 po		
		Couleur : bleu pâle		
		FEO : Pucel		
		Numéro de pièce : DR-2448		
		Étagère coulissante (v1)		
		Description : capacité de 1500 lb par tablette (3 tablettes)		
3		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 80 po / 57 po / 32 po		
		Couleur : bleu pâle		
		FEO : Vestil		
		Numéro de pièce : VRSOR-54		
		Étagère coulissante (v2)		
		Description : capacité de 1500 lb par tablette (6 tablettes)		
4		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 80 po / 114 po / 32 po		
		Couleur : bleu pâle		
		FEO : Vestil		
		Numéro de pièce : VRSOR-14		

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non	Marque équivalente proposée**
5		Tablette supplémentaire Description : Pour étagère coulissante VRSOR Dimensions (largeur/profondeur) : 114 po / 32 po Couleur : bleu pâle FEO : Vestil Numéro de pièce : VRSOR-SLF		
6		Armoire à réduction du bruit (v1) Description : réduit jusqu'à 20,7 dB(A) - 44u Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 85 po / 24 po / 41 po Couleur : gris foncé FEO : Rackmount Solutions Numéro de pièce : AQ772036		
7		Armoire à réduction du bruit (v2) Description : réduit jusqu'à 20,7 dB(A) - 44u Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 85 po / 24 po / 47 po Couleur : gris foncé FEO : Rackmount Solutions Numéro de pièce : AQ772042		

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non	Marque équivalente proposée**
8		Panneau d'isolement Description : panneau d'isolement pour armoires à réduction du bruit (1u) Dimensions (largeur/profondeur) : 19 po / 8 po FEO : Upsite Technologies Numéro de pièce : HotLok-10031 1U BP		
9		Armoire à compartiments de rangement Description : entreposage haute densité et sécurité, multiples compartiments durables permettant le rangement de petits, moyens et gros composants à l'intérieur d'une armoire de rangement verrouillable. Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 72 po / 36 po / 24 po Couleur : gris FEO : Vestil Numéro de pièce : VSC-3501-132		
10		Armoire de rangement Description: armoire de rangement à la hauteur des yeux avec 7 tiroirs de hauteur utilisable (5 po, 7 po et 9 po) et 66 compartiments répartis entre les 7 tiroirs. Dimensions (hauteur/largeur/profondeur): 59,5 po / 40,25 po / 22,5 po Couleur: bleu FEO: Lista Numéro de pièce: XSHS1350-0702		

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description Articles du FEO offerts Oui/non Marque équivalente proposée**					
		Établi réglable (v1)					
		Description : hauteur à réglage à manivelle					
		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 30-40 po / 48 po / 36 po					
11		Couleur : F63A31					
		FEO : Proline					
		Numéro de pièce : ELH4836SM					
		Remarque : dessus - érable					
		Établi réglable (v2)					
		Description : hauteur à réglage à manivelle					
		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 30-40 po / 60 po / 30 po					
12		Couleur : F63A31					
		FEO : Proline					
		Numéro de pièce : ELH6030SM					
		Remarque : dessus - érable					
		Établi réglable (v3)					
13		Description : hauteur à réglage à manivelle					
		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 30-40 po / 72 po / 30 po					
		Couleur : F63A31					
		FEO : Proline					
		Numéro de pièce : ELH7230SM					
		Remarque : dessus - érable					

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description Articles du FEO offerts Oui/non Marque équivalent proposée*					
		Établi fixe (v1)					
		Description : établi standard – capacité de 5000 lb Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 30 po / 60 po / 30 po					
14		Couleur : F63A31					
		FEO : Proline					
		Numéro de pièce : HD6030M					
		Remarque : dessus - érable					
15		Établi fixe (v2) Description: établi standard – capacité de 5000 lb Dimensions (hauteur/largeur/profondeur): 30 po / 72 po / 36 po Couleur: F63A31 FEO: Proline Numéro de pièce: HD7236M					
		Remarque : dessus - érable					
16		Alimentation électrique Description: 12 prises, 15 A, 120 V FEO: Proline Numéro de pièce: ES48					

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non	Marque équivalente proposée**
17		Rail de montage Description : pour l'alimentation électrique FEO : Proline Numéro de pièce : ESMR60		
18		Support de poubelle (v1) Description : acier formé robuste qui se monte sur un système de montants pour des réglages illimités des poubelles. Dimensions (largeur) : 60 po FEO : Proline Numéro de pièce : BH60		
19		Support de poubelle (v2) Description : acier formé robuste qui se monte sur un système de montants pour des réglages illimités des poubelles. Dimensions (largeur) : 72 po FEO : Proline Numéro de pièce : BH72		

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Description Articles du FEO offerts Oui/non Marque équivalente proposée**				
20		Bracelet antistatique Description: comprend un bracelet antistatique (taille unique) et un cordon de 6 pi de longueur qui se branche dans la trousse de mise à la masse (voir l'article 21). FEO: Proline Numéro de pièce: SGS-4					
21		Trousse de mise à la masse Description : pour postes conducteurs, comprend un boulon de mise à la masse, un câble de mise à la masse et 2 prises bananes Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 3 po / 6 po / 8 po FEO : Proline Numéro de pièce : SGK-J2					
22		Montants (2) Dimensions (longueur) : 48 po Couleur : F63A31 FEO : Proline Numéro de pièce : UR60					
23		Plafonnier Description: cadre avec construction en acier revêtu de poudre pour 2 ampoules. Dimensions (hauteur/largeur/profondeur): 6 po / 60 po / 16 po Couleur: F63A31 FEO: Proline Numéro de pièce: OLF60					

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non	Marque équivalente proposée**
24		Tablette en porte-à-faux Description : tablette en porte-à-faux en stratifié, capacité de 125 lb. Dimensions (largeur/profondeur) : 60 po / 12 po FEO : Proline Numéro de pièce : CSPL1260P		
25		Tablette en porte-à-faux Description : tablette en porte-à-faux en stratifié, capacité de 125 lb. Dimensions (largeur/profondeur) : 72 po / 12 po FEO : Proline Numéro de pièce : CSPL1272P		
26		Tablette surélevée Description : 6 prises, surface en stratifié à dissipation des charges électrostatiques Dimensions (hauteur/largeur/profondeur) : 18 po / 60 po / 12 po Couleur : F63A31 FEO : Proline Numéro de pièce : R6012-3ESD		

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description Articles du FEO offerts Oui/non Articles du FEO équivalen proposée				
		Cadre de plafonnier				
		Description : cadre avec dispositifs pour ampoules en acier revêtu de poudre.				
27		Dimensions (hauteur/longueur/profondeur) : 24 po / 72 po / 6 po				
		Couleur : F63A31				
		FEO : Proline				
		Numéro de pièce : OLF72				
		Roulettes (paquet de 4)				
28		Description : roulette à tige (avec frein) – capacité maximale de 400 lb				
		FEO : Proline				
		Numéro de pièce : C-4				
		Établi dans une boîte				
		Description : tiroir de 6 po, support de poubelle, alimentation électrique, plafonnier, tablette				
		Dimensions (hauteur/largeur/profondeur):				
29		30-42 po / 60 po / 30 po				
		Couleur : bleu pâle				
		FEO : Proline				
		Numéro de pièce : BIB15				
		Remarque : dessus – plastique stratifié (blanc)				

Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non	Marque équivalente proposée**
30		Tabouret de travail (v1) Description: hauteur réglable, dossier ergonomique en tissu maille avec siège de 3 po et capacité de 250 lb. Dimensions: Dimensions du dossier: 17,25 po de largeur x 17,75 po de hauteur Profondeur hors tout: 26,25 po Hauteur hors tout: 44,5 po – 48,74 po Largeur hors tout: 26,25 po Hauteur du siège: 27,25 po – 31,50 po Dimensions du siège: 19 po de largeur x 17,75 po de profondeur Couleur: A04 – bleu marine FEO: OFM Numéro de pièce: 130-DK		
31		Tabouret de travail (v2) Description: hauteur réglable, dossier ergonomique en tissu maille avec siège de 3 po et capacité de 250 lb. Dimensions: Dimensions du dossier: 17,25 po de largeur x 17,75 po de hauteur Profondeur hors tout: 26,25 po Hauteur hors tout: 44,5 po – 48,74 po Largeur hors tout: 26,25 po Hauteur du siège: 27,25 po – 31,50 po Dimensions du siège: 19 po de largeur x 17,75 po de profondeur Couleur: A03 - rouge FEO: OFM Numéro de pièce: 130-DK		

ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Article	Numéro de pièce	Description	Articles du FEO offerts Oui/non Marque équivalente proposée**			
32		Chaise de travail (v1) Description: bras, dossier ergonomique en tissu maille avec siège de 3 po et capacité de 250 lb. Dimensions: Hauteur des bras: 26 po – 33 po Dimensions du dossier: 17,25 po de largeur x 17,75 po de hauteur Dimensions de la base: 25 po Profondeur hors tout: 26,25 po Hauteur hors tout: 38,50 po – 42,75 po Largeur hors tout: 26,25 po Hauteur du siège: 19,25 po – 23,50 po Dimensions du siège: 19 po de largeur x 17,75 po de profondeur Couleur: A04 – bleu marine FEO: OFM				
33		Numéro de pièce : 130-AA3 Chaise de travail (v2) Description: bras, dossier ergonomique en tissu maille avec siège de 3 po et capacité de 250 lb. Dimensions: Hauteur des bras : 26 po – 33 po Dimensions du dossier : 17,25 po de largeur x 17,75 po de hauteur Dimensions de la base : 25 po Profondeur hors tout : 26,25 po Hauteur hors tout : 38,50 po – 42,75 po Largeur hors tout : 26,25 po Hauteur du siège : 19,25 po – 23,50 po Dimensions du siège : 19 po de largeur x 17,75 po de profondeur Couleur : A03 - rouge FEO : OFM Numéro de pièce : 130-AA3				

^{**} LORSQUE DES PRODUITS ÉQUIVALENTS SONT PROPOSÉS, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT INDIQUER LE NUMÉRO DE PAGE DE RÉFÉRENCE POUR LES SPÉCIFICATIONS FOURNIES QUI APPUIENT L'ÉQUIVALENCE DU PRODUIT PROPOSÉ.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289 ld de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « D » de la PARTIE 3 de la DEMANDE DE SOUMISSIONS

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire	accepte d'êtr	e payé au	ı moyen	de l'un	des	instruments	de paiement	électronique
suivants :								

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
(Dépôt direct (national et international) ;
(Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. W7707-196544/A \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. W7707-196544

N° de la modif - Amd. No.

File No. - N° du dossier HAL-8-81289 Id de l'acheteur - Buyer ID $HAL200 \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « E »

LISTE COMPLÈTE DES NOMS DE TOUS LES INDIVIDUS QUI SONT ACTUELLEMENT SOIT ADMINISTRATEURS ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE DU SOUMISSIONNAIRE

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES : INSCRIRE LES NOMS ET PRÉNOMS DES ADMINISTRATEU ET/OU PROPRIÉTAIRES DE L'ENTREPRISE